

Éolien terrestre accélérer la transition énergétique de votre territoire



Depuis plus de 20 ans, Volkswind est le partenaire privilégié des élus locaux et des représentants du territoire dans la construction de projets qui valorise leurs richesses locales.

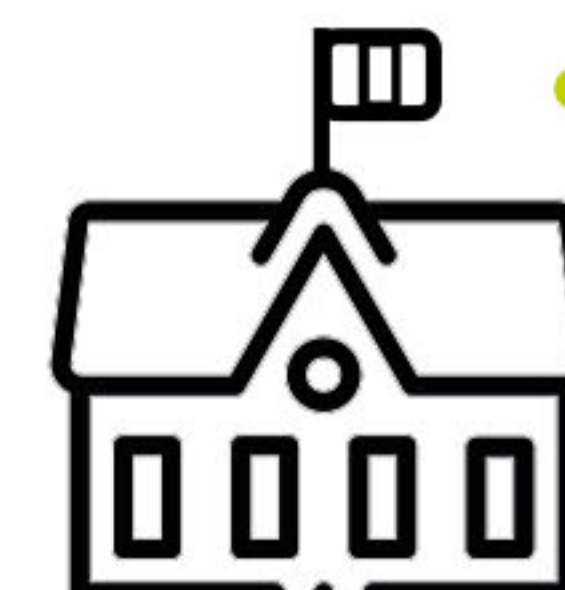
VOLKSWIND, ACTEUR MAJEUR DE L'ÉOLIEN EN FRANCE ET FILIALE DU GROUPE AXPO



Volkswind est une société du groupe Axpo. Nous produisons une électricité renouvelable décarbonée et compétitive.

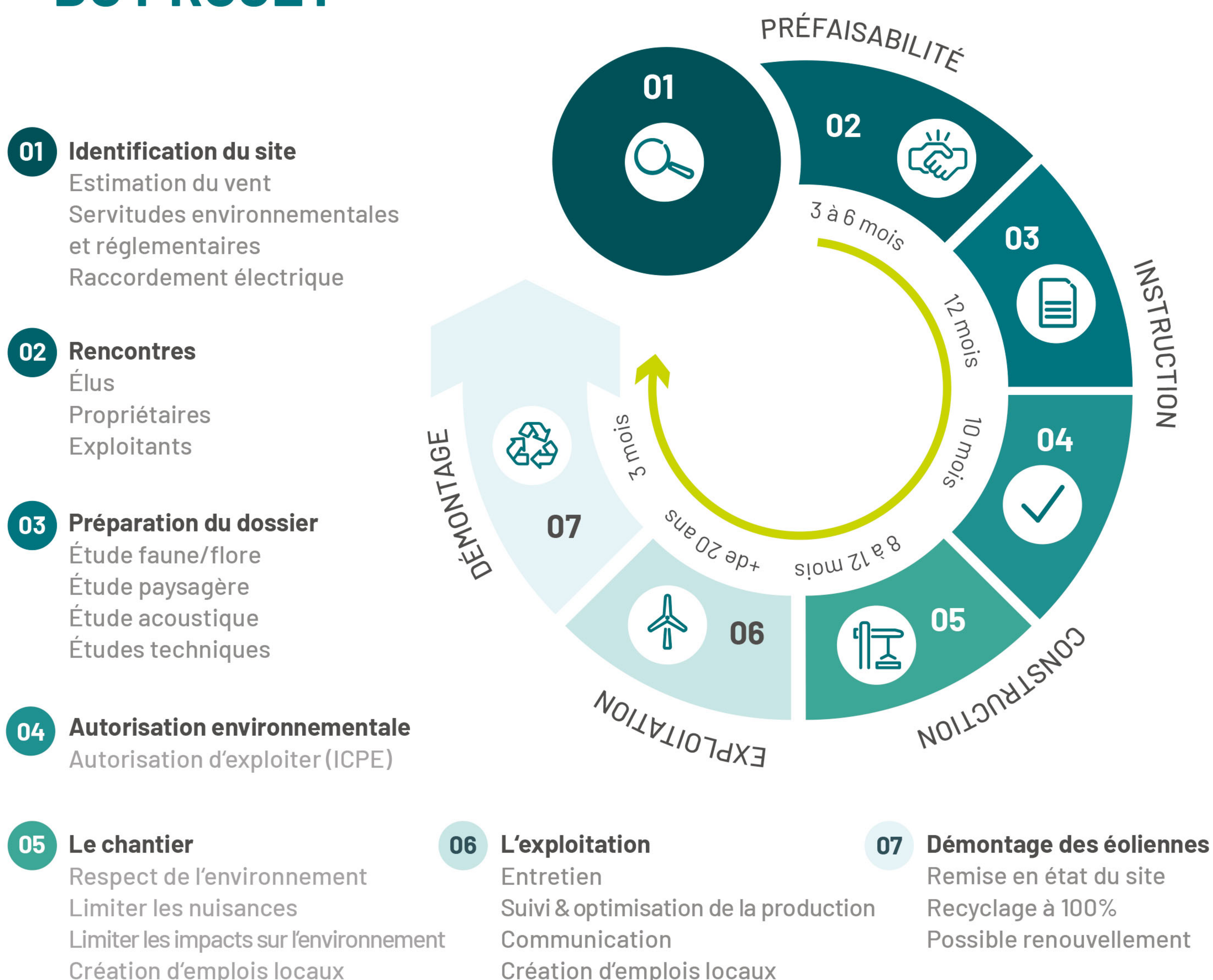


Avec un objectif de développement de 3 GW d'ici 2030, le groupe est l'un des leaders européens du secteur.



Déjà plus de 225 conseils municipaux nous font confiance pour développer l'éolien sur leur commune.

UNE EXPERTISE À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET



LA CONCERTATION AU CŒUR DE CHAQUE PROJET

CONTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET DE TERRITOIRE



COMITÉ DE PROJET

Constitution d'un groupe de travail qui intègre des membres du conseil municipal, des riverains et des membres d'associations. L'objectif étant que chacun puisse participer au projet, faire part de sa connaissance du terrain et travailler en concertation sur les mesures d'accompagnement.



OUTILS D'INFORMATION

Une information claire et pédagogique à destination des habitants est mise en place à chaque étape du projet, tels que des livrets d'information, expositions en mairie avec permanences, site internet dédié au projet, sortie terrain avec les écologues.

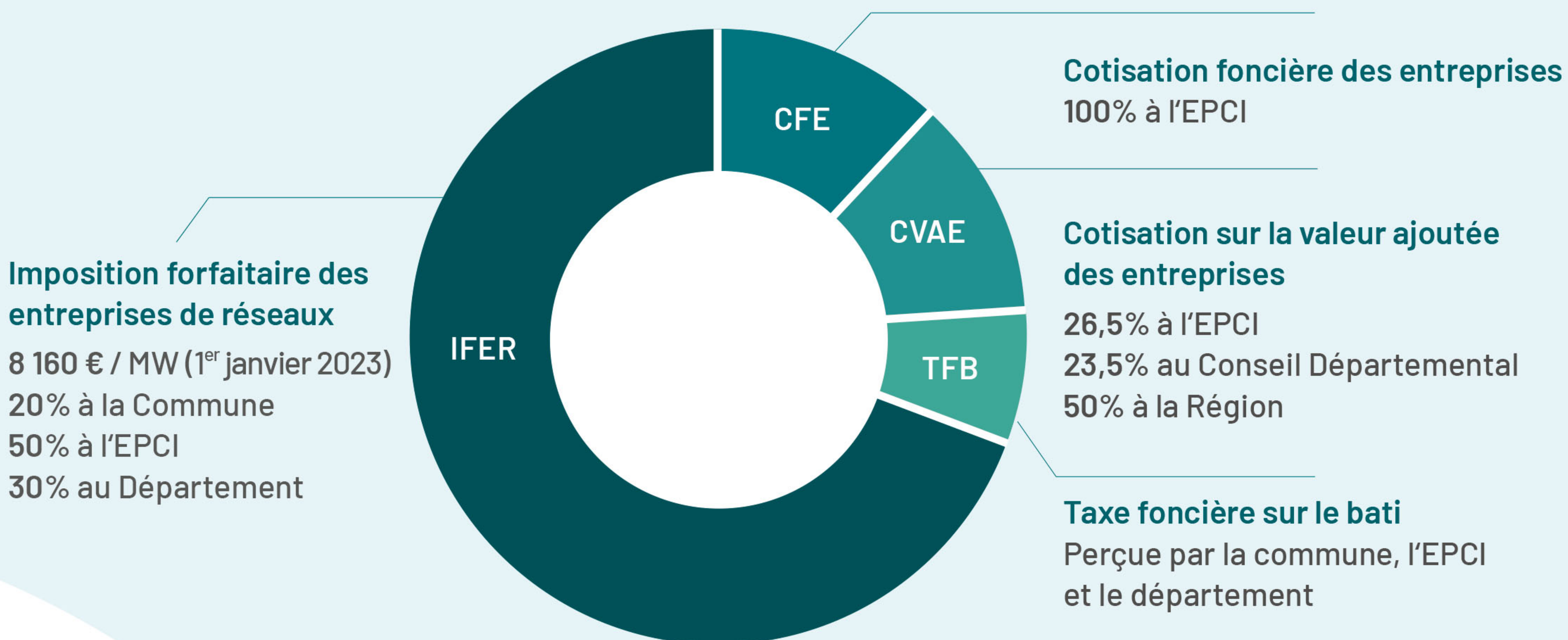


FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

Permettre aux collectivités et aux citoyens du territoire de contribuer à la transition énergétique tout en bénéficiant directement de la valorisation de cette ressource locale.

UN ATOUT POUR VOTRE TERRITOIRE

DES RECETTES FISCALES PARTAGÉES



Certaines intercommunalités peuvent choisir d'aller plus loin et d'adapter le mode de répartition des recettes fiscales entre elles et la commune accueillant les éoliennes.

DES PARTENARIATS SUR LE LONG TERME

CONSOMMER L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE SUR VOTRE TERRITOIRE

Parmi les accompagnements possibles :

- **Electricité à tarif préférentiel pour les riverains**
En partenariat avec un fournisseur d'électricité éolienne, les riverains des parcs exploités par Volkswind peuvent bénéficier d'une offre d'électricité à un tarif préférentiel.
- **Mobilité électrique**
Nous vous proposons d'utiliser l'électricité produite par le parc éolien construit à proximité en équipant la commune de bornes de recharge électrique.
- **Partager les retombées économiques des parcs**
Possibilité de prendre part au capital des fermes éoliennes pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunale.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Volkswind accompagne les communes dans leur développement économique, pour l'embellissement des espaces publics, avec la création d'emploi et le recours à des compétences de proximité.

Exemples de mesures d'accompagnement

- ✓ Enfouissement des réseaux
- ✓ Aménagement d'espaces plantés
- ✓ Eclairage urbain
- ✓ Réhabilitation du patrimoine (entretien, rénovation)
- ✓ Actions de mécénats et sponsoring



PAROLES D'ÉLUS



« Les tarifs de l'immobilier n'ont pas baissé, bien au contraire, on constate qu'il n'y a plus rien à vendre sur la commune. Preuve que les éoliennes n'ont fait peur à personne ! »

Monsieur Philippe Guénaire, Maire de Leigné Les Bois dans la Vienne, 595 habitants

7 éoliennes | Puissance totale du parc 14 MW | Mise en service : janvier 2020
Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 14000 personnes (chauffage inclus).

»

« Les éoliennes sont entrées dans le paysage tout comme l'ont été les pylônes électriques il y a 50 ans. Les redevances perçues sont un plus pour nos petites communes, elles permettront dans un premier temps de faire des travaux de mise aux normes de notre salle des fêtes et de gagner ainsi en confort et en économie d'énergie. »

Monsieur Serge Bernet, maire de La Brousse en Charente Maritime, 530 habitants

7 éoliennes | Puissance totale du parc 22 MW | Mise en service en 2021
Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7900 foyers.



« Les redevances perçues nous permettent de réaliser des tas de choses, avec comme priorité de ne pas augmenter les impôts. Nous avons, par exemple, posé des bornes pour les véhicules électrique. Nous avons changé les anciens lampadaires par des éclairages à LED. Nous avons pu mettre en place l'éclairage du terrain de football pour que les entraînements puissent avoir lieu le soir. Chaque année, nous allons avoir une capacité d'investissement supérieure. Cela passera par l'amélioration des trottoirs, de la voirie, etc... »

Monsieur Olivier Bertrand, maire d'Arcy-sur-cure en Bourgogne-Franche-Comté, 500 habitants

8 éoliennes | Puissance totale du parc 16 MW | Mise en service en 2021
Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 22000 personnes.

»

« Je dirais que l'implantation d'éoliennes est une question d'appropriation et de pédagogie tout en respectant les territoires et les paysages. C'est aussi un travail de réflexion et de longue haleine qui doit se bâtir dès aujourd'hui, qui n'est pas forcément facile mais on doit prendre conscience collectivement de la nécessité pour notre planète de développer des énergies durables pour demain. »

Monsieur Jean-Jacques Cotel, président communauté de communes du Sud Artois (Hauts de France), 64 communes – 28500 habitants

88 éoliennes sur la communauté de communes | Territoire à énergie positive depuis 2022



« Depuis les années 2000, nous nous sommes résolument tournés vers le développement durable et cela nous a paru tout naturel, lorsque l'on a été sollicité, d'accueillir une ferme éolienne. Aujourd'hui, nous avons pour principal projet de faire des économies d'énergie. Nous envisageons de changer l'éclairage public et de mettre des ampoules led. Nous avons encore un logement avec une chaudière au fioul, nous souhaitons y installer une pompe à chaleur. Dans tous les cas, les retombées financières générées par les éoliennes nous permettent de voir l'avenir un peu plus sereinement. »

Monsieur Daniel Poret, maire de Ligny-Thilloy (Pas-de-Calais), 521 habitants

7 éoliennes | Puissance totale du parc : 29,4 MW | Mise en service en 2021
Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 24 800 personnes

VOLKSWIND FRANCE EN CHIFFRES



20 Plus de 20 ans d'expérience en France



65 Parcs éoliens construits



400 Plus de 400 éoliennes



3 Départements spécialisés et intégrés

- ✓ Développement & Etudes
- ✓ Construction & Démantèlement
- ✓ Exploitation & Maintenance



1061 MW mis en service

www.volkswind.fr

Volkswind France Siège social

45 rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris
01 53 10 91 60

Centre régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde
87100 Limoges
05 55 48 38 97

Centre régional de Montpellier

2929 Avenue Etienne Méhul
34070 Montpellier
04 67 17 61 02

Centre régional de Tours

25, rue du Général Mocquery
37550 Saint-Avertin
02 47 54 27 44

Antenne d'Amiens

Bat. Les Tulpiers
Centre Oasis Dury
80480 Dury
03 22 38 05 33

Antenne de Châlons-en Champagne

111, avenue de Paris
51000 Châlons-en-Champagne

Volkswind Service Siège social

1 rue des Arquebusiers
67000 Strasbourg

Centre de maintenance

22 route de St Pompain
85490 Benet

Volkswind Service

25, rue du Général Mocquery
37550 Saint-Avertin

